



Date de dépôt : 02/04/2024

Demandeur : Madame Oliveira Diane

Pour : Création d'un garage et la création d'une clôture

Adresse du terrain : 1273 rue Paul Niclausse à POMMEUSE (77515)

ARRÊTÉ URBA 2024/036
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de POMMEUSE

Le maire,

VU la déclaration préalable déposée le 02/04/2024 par Madame Oliveira Diane demeurant 3 rue de Torcy à BUSSY ST GEORGES (77600) ;

VU l'affichage en mairie en date du 04/04/2024 de l'avis de dépôt de la demande susvisée ;

VU l'objet de la déclaration :

- Pour la création d'un garage et la création d'une clôture ;
- Sur un terrain situé 1273 rue Paul Niclausse à POMMEUSE (77515) ;
- Pour une surface de plancher créée de 18,36 m² ;

VU le code de l'urbanisme ;

VU le plan local d'urbanisme approuvé le 05/04/2018 ;

VU la modification simplifiée prescrite le 15/11/2018 ;

VU les pièces complémentaires déposées en date du 24/04/2024 ;

ARRÊTE

Article UNIQUE

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable pour le projet décrit dans la demande susvisée.

Fait à POMMEUSE, le 02 mai 2024

Pour le Maire,
L'adjoint délégué,
Michel DE LANGLOIS



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.